

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 9 juin 2022

Etaient présents :

Collège A :

- Mme Martine BUATIER (procuration de Jean Broyer)
- M. Fabrice DEVAUX (procuration de Jeanna BULDYREVA)
- M. Vincent FLECKINGER (procuration d'Apolline LEFORT)
- Mme Thérèse LEBLOIS (procuration de Franck BERGER)

Collège B :

- Mme Laurence ALAOUI-SOSSE (procuration de Michael GUITTAUT)
- M. Julien BERNARD
- M. Frédéric DADEAU (procuration de Fabrice BOUQUET)
- Mme Annick FRAICHARD (procuration de Jeanna BULDYREVA)
- M. Stefan NEUWIRTH
- Mme Pascale RUFFALDI (procuration de Bruno FAIVRE)
- M. Réda YAHIAOUI

Collège des BIATSS

- M. Marc DAZIN
- M. Christian ESTAVOYER
- M. Francis MILLER (procuration de Hafsa DEMNATI)
- Mme Cécile MONTIGNY
- Mme Catherine PELLET (procuration de Christophe COMBE)
- Mme Stéphanie PIGUENET (procuration de Valérie PEREZ)

Membres de droit

- Mme Cécile BERRIET
- Mme Françoise BICHET
- M. Cédric BURON
- M. Pierre JOUBERT
- M. Matthieu LE BAILLY

Excusés :

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Jeanna BULDYREVA
- M. Michael GUITTAUT
- M. Franck BERGER
- M. Christophe COMBE
- Mme Valérie PEREZ
- Mme Hafsa DEMNATI
- M. Jean BROYER
- M. Bruno FAIVRE
- Mme Apolline LEFORT

La séance a lieu en présentiel

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 10.

Pierre JOUBERT rappelle l'ordre du jour.

1 – Approbation du procès-verbal du 17 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 17 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 – Budget rectificatif 2022

Pierre JOUBERT présente les demandes, restreintes, pour le budget rectificatif :

- Une demande de 100 000 € au titre de l'augmentation des fluides non prévue au budget prévisionnel. L'augmentation est estimée entre 250 000 € et 300 000 € par rapport à 2021.
- Une demande de 50 000 € complémentaires au CR financier en prévision des colloques 2022 (EpiBesançon, CFATG, 1ères journées scientifiques SCF-GFP)
- Une demande de reports de crédits non consommés en 2021 pour M. XU Laboratoire de mathématiques.

Le budget rectificatif est voté à l'unanimité.

3 – Préparation de la rentrée 2022-2023

Pierre JOUBERT indique les dates du calendrier universitaire 2022-2023 votées par les instances :

- Bornes de l'année universitaire : 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023. Par exception la fin d'année de la LP ARIA et du master 2a QUEST est prévue le 30 septembre 2023.
- Les dates de rentrée sont prévues selon le calendrier déjà voté le 3 mars dernier par la CFVU et le 15 mars 2022 par le CA.
- Préparation des emplois du temps :
 - o Il convient d'utiliser l'ensemble des plages horaires sur toute la semaine, samedi matin y compris.
 - o Répartir les EDT sur l'ensemble des semaines du semestre afin de ne pas trop surcharger les emplois du temps pour anticiper des difficultés et contraintes en fonction de l'avancée des travaux.
 - o Privilégier les salles de réunions des labos pour les filières à faible effectif pour les masters notamment.

4 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) 2022-2023

Matthieu LE BAILLY indique que l'ensemble des fichiers a été mis à jour. Six formations ont proposé des modifications soit treize fichiers au total.

Pierre JOUBERT précise qu'il y a peu de modifications car nous arrivons en fin de contrat.

Les modifications doivent être validées par les instances de l'Université et publiées auprès des étudiants avant la fin septembre.

La proposition concernant les M3C est votée à l'unanimité.

5 – Informations générales

➤ Études

HCERES : Matthieu LE BAILLY remercie les responsables des diplômes qui ont transmis les informations relatives à la 1^{ère} phase de la procédure (autoévaluation) dans les délais impartis. 20% des formations seront auditées dont 10% au choix de l'UFC et 10% au choix de l'HCERES. Les responsables des formations auditées par l'HCERES pourront bénéficier d'une aide de l'établissement pour la préparation de cette audition. Des visites sur site sont prévues du 10 au 17 octobre 2022.

L'UFC devra déposer son projet d'offre de formation pour le 10 mars 2023.

La seconde phase de la procédure est à venir. Le cadrage politique et la méthode de travail sont attendus pour l'automne. Le cadrage technique sera fait dans un second temps.

Elle se décline en deux étapes :

La 1^{ère} étape est constituée des déclarations d'intentions par mention et préciseront s'il s'agit d'un renouvellement, de restructurations mineures ou majeures, d'une fermeture ou d'une création.

La 2^{ème} étape est prévue le 10 mars 2023 par le dépôt des projets d'offre de formation.

Nous serons destinataires des conditions d'audition des formations.

PARCOURSUP 2022 :

On remarque une baisse du nombre de candidatures cette année de l'ordre de 20% en moyenne pour l'établissement.

Les baisses se répartissent ainsi :

Licences hors accès santé : 2 à 19 %

Licences accès santé : 12 à 37 %

CMI : 3 à 35 %

On observe une hausse de 19% des candidatures en sciences de la terre.

Le classement des commissions d'examen des vœux (CEV) est accessible depuis le 2 juin sur la plateforme.

Certification en langue :

Elle est basée sur l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à l'obligation de certification pour les étudiants des licences professionnelles. L'arrêté du 3 avril 2020 précise l'obligation de certification pour les étudiants de licence.

Les deux arrêtés précisant que la certification conditionne la délivrance des diplômes.

Un premier marché passé par le MESR (ex MESRI) avec peopleCert en 2021 est dénoncé.

Le second marché passé avec Linguaskill (Certilingo) est confirmé en avril 2022.

La mise en place de la certification est prévue à l'UFC depuis le retour des congés de printemps.

Elle est pilotée par les composantes en lien avec le référent en langues Cécile Berriet et Arnaud Etcheverria responsable de la scolarité.

Environ 600 mails sont adressés le 20/05/2022 aux étudiants de L3 et LP et aux responsables de mentions.

La scolarité assure une organisation expresse des 275 inscrits. Des sessions sont organisées entre juin et juillet pour les étudiants volontaires. Les collègues anglais, de la scolarité, de la direction se sont mobilisés pour assurer les surveillances.

L'arrêté du 3 avril est annulé le 7 juin 2022 par le Conseil d'État suite à des recours déposés par plusieurs associations d'enseignants chercheurs et d'enseignants en langues étrangères.

Un message a été adressé aux étudiants leur indiquant le caractère non obligatoire de cette certification. Néanmoins, les étudiants conscients de l'intérêt de cette certification ont souhaité y participer et l'organisation a été maintenue.

Divers échanges entre les membres du conseil font ressortir le caractère positif de cette certification, les employeurs étant de plus en plus demandeurs.

Cécile Berriet rappelle l'existence du CLES qui pourrait être remis en avant si cette certification ne devait pas se renouveler.

Campagne emplois 2023 :

Pierre Joubert rappelle la procédure de discussion des postes au niveau des collègioms.

Vague 1 :

- P1 : à publier
- P2 : poste immobilisé et possibilité d'avoir une compensation d'un ATER
- P3 : poste non considéré pour la campagne
- R : poste reporté à la campagne N+1 sans compensation d'ATER

Les résultats des votes des collègiums sont les suivants :

- PR CNU 67 Chrono-environnement : poste à publier P1
- PR CNU 30 (LNIT) : report R
- PRAG anglais : poste à publier P1
- PR CNU 60 Femto-ST : dégel

Les autres postes seront discutés en vague 2 prévue en octobre 2022 et auxquels s'ajouteront les postes libérés par mutation et promotion.

L'arbitrage de la gouvernance pour la vague 1 et pour les enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS est prévu mi-juin 2022.

Un retour détaillé sera fait en septembre après les différents arbitrages.

Les postes suite à des départs en retraite seront discutés en vague 2.

Pierre Joubert rappelle que la gouvernance n'est pas tenue de suivre les arbitrages des collègiums.

Campagne ATER 2022 : 13 demandes sur 15 sont validées. 3 seront discutées en vague 2.

A la demande de la gouvernance il n'y a plus d'ATER 6 mois.

Le recrutement des 2 enseignants contractuels est validé.

Bâtiments :

Travaux :

Le démarrage des travaux du bâtiment B est effectif selon le planning. 3 cages d'escaliers seront désamiantées pendant l'été.

Les travaux du jardin des sciences et des espaces extérieurs sont en cours.

La sécurisation du parking commun UFR ST/DPI sera effective fin juin.

Les travaux de réfection du toit du bâtiment L sont en cours de finition.

Suite au projets ReLive, les travaux sont en cours pour les équipements pédagogiques et numériques et les salles prioritaires pour les formations par apprentissage.

Impact des travaux sur le fonctionnement de l'UFR ST :

Le déménagement de l'administration et des secrétariats de départements sont planifiés. La scolarité déménage pour être opérationnelle le 17 août et les autres services pour le 1^{er} septembre.

Les bases chantiers sont en cours d'installation.

Des informations seront transmises via la lettre d'info Univers ST. Des notifications pourront être adressées via ADE (procédure en cours d'élaboration).

Pierre Joubert précise que des discussions sur la disponibilité d'autres parking est en cours avec la gouvernance qui reste fortement mobilisée.

Un recensement pour une éventuelle prise en charge complète des abonnements aux transports en commun a été réalisée et transmise au DGS. Un chiffrage est en cours.

6 – Questions diverses

Stefan NEUWIRTH fait le constat de ce qui se passe autour de lui en ce qui concerne l'envoi des notes aux étudiants par les enseignants ce qui génère un surcroît de travail et des conditions règlementaires aléatoires.

Pierre Joubert précise qu'il convient de se rapprocher du service de scolarité qui est le seul habilité en matière de réglementation officielle et qui sera d'accord pour apporter une aide.

Martine BUATIER interroge sur la période de proposition des UE libres.
Matthieu Le Bailly indique que la campagne est prévue en avril pour l'année suivante. Il rappelle la transversalité des UE libres

Annick FRAICHARD demande s'il est possible de commander des copies d'examens.
Pierre JOUBERT rappelle le coût très onéreux de ces copies que le budget de l'UFR ST ne peut pas prendre en compte. Néanmoins une demande de devis sera faite à l'imprimerie.

Cécile MONTIGNY fait observer que la période de fermeture été de l'UFC a été transmise tardivement aux personnels. Elle demande une anticipation de la diffusion des fermetures de l'UFC dès le début de l'année universitaire.

Prochain conseil

Le prochain conseil devrait se tenir le jeudi 29 septembre prochain, avec à l'ordre du jour les points suivants :

- Budget 2023
- Bilan campagne emplois 2022
- Informations rentrée 2022-2023

Pierre JOUBERT remercie les participants pour leur présence.

Pierre JOUBERT salue Vincent Flekinger qui part prochainement en retraite et qui assiste à son dernier conseil.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 20.

La secrétaire de séance



Françoise BICHET

Le Directeur



Pierre JOUBERT